

Quatre producteurs de Jazz de France Musique “mis à la retraite”.

Rappel des faits : il y a deux semaines, et sans que rien ne l'ait laissé présager, Philippe Carles, Claude Carrière, Jean Delmas et Alain Gerber ont été avisés par lettre recommandée que leurs contrats à France Musique (et également France Culture pour Alain Gerber) ne seraient pas renouvelés à la rentrée. Motif évoqué par le nouveau directeur de France Musique, Marc-Olivier Dupin : la “limite d'âge de 65 ans”, qui ne figure pourtant ni dans leurs contrats ni dans les conventions des producteurs à Radio France. Cette décision semble refléter la politique de “rajeunissement” initiée par Jean-Paul Cluzel, le PDG de Radio-France, et touche tout aussi abruptement les producteurs d'autres chaînes dans la même tranche d'âge, notamment sur France Inter, Jean-Pierre Coffe. Jean-Louis Foulquier serait dans le même cas.

L'inquiétude ne vient donc pas seulement du fait que France Musique décide de se séparer de quatre personnalités qui depuis tant d'années se sont mobilisées pour la cause du jazz, mais d'une interrogation sur ce que sera la place de cette musique dans la nouvelle grille de la chaîne - car pour le moment rien ne filtre sur les noms des nouveaux producteurs à même de prendre le relais de Carles, Carrière, Delmas et Gerber - on ne peut qu'espérer qu'ils auront autant de culture et de talent !

Le propos de la pétition jointe n'est malheureusement plus d'oeuvrer pour le retour de ces quatre producteurs. Pour ce qui les concerne, la décision est prise et semble irrémédiable. Mais plutôt d'organiser une mobilisation très rapide de la profession dans son ensemble, pour garantir la pérennité de la place du jazz sur France Musique, et faire savoir aux responsables de cette décision que le milieu dans son ensemble continuera de rester vigilant, et exigeant quant à la qualité des nouvelles émissions qui prendront le relais à la rentrée.

Mode d'emploi :

Pour signer la pétition, c'est très simple, envoyez un mail à l'adresse suivante : initiales@martinepalme.com

Indiquez en sujet : “Pétition France Musique”,

Dans le corps du mail confirmez "OK je signe", en précisant bien nom, prénom et profession.

N'envoyez pas de pétition sur papier à titre individuel, toutes les signatures seront regroupées sur une même pétition.

Il faut aller très vite, la clôture des signatures étant fixée au lundi 30 juin à 16h. Au delà de cette échéance, l'imagination est ouverte à toutes les initiatives individuelles, ou collectives par le biais des réseaux. Dans l'urgence, nous n'avons pas mis en place une liste permettant de signer la pétition en ligne. Lorsque la procédure de signature par mail sera close, les bonnes volontés susceptibles d'aider à la mise en place d'un tel outil et surtout de prendre le relais pour nous aider à le gérer sont bienvenues !

Jusqu'au lundi 30 juin, c'est extrêmement important de pouvoir nous appuyer sur quelques relais au sein des différents réseaux, qui peuvent en un minimum de temps recueillir le plus possible de signatures de leurs adhérents. Tous les regroupements de signatures nous faciliteront les choses :

- pour les réseaux, les signatures de vos adhérents
 - pour les musiciens, les signatures des musiciens des orchestres sont vous faites partie
 - pour les enseignants, les signatures de vos élèves ou d'autres professeurs,
 - pour les agents, les signatures des musiciens que vous représentez,
- etc.

Merci à tous ceux qui se proposent de servir de relais de m'en informer à l'adresse suivante : initiales@martinepalme.com

LA PETITION

A l'attention de :

Monsieur Jean-Paul CLUZEL
Président Directeur Général de Radio France

Monsieur Marc-Olivier DUPIN
Directeur de France Musique

Monsieur Marc VOINCHET
Directeur adjoint de France Musique chargé des programmes et de l'antenne

Monsieur Olivier MOREL-MAROGER
Directeur adjoint de France Musique chargé de la production et du développement

Messieurs,

Nous apprenons à regret que quatre personnalités majeures du jazz à France Musique, Philippe Carles, Claude Carrière, Jean Delmas et Alain Gerber, ayant atteint la "limite d'âge de 65 ans", ne seront pas reconduites dans leurs fonctions à la rentrée prochaine.

N'étaient les circonstances, le caractère paradoxal d'une telle décision, prise par un service public alors même que le discours officiel du gouvernement insiste sur le prolongement du temps de travail et l'urgence de maintenir en activité les "seniors" prêterait plutôt à sourire - surtout lorsqu'on connaît la "verdeur" des intéressés. On peut épiloguer longuement sur la pertinence d'une "limite d'âge" dans ce secteur, où tant d'exemples - à commencer par celui des musiciens eux-mêmes - attestent que les années passant ne font qu'enrichir le savoir, et aiguïser l'exigence des parcours de chacun. Et en particulier celui des producteurs concernés par cette décision, inséparable de l'impact de leurs émissions auprès de nombreux auditeurs, que nous avons eu maintes occasions de vérifier, notamment en termes de curiosité pour le spectacle vivant.

Le monde du jazz a trop besoin d'hommes de culture pour ne pas s'inquiéter vivement de voir une chaîne comme France Musique se départir soudain d'une grande partie de ses meilleurs talents, qui se sont consacrés depuis tant d'années à rendre compte avec passion de la vivacité de cette musique, de son histoire et de son actualité.

Nous imaginons bien que pareille décision n'a pas été prise sans qu'un véritable relais avec des producteurs à même de succéder aux intéressés, dans une égale exigence de qualité, n'ait été préalablement envisagé. Plus que jamais, il nous paraît en effet essentiel que la place que France Musique en particulier et Radio France en général réservent à ces esthétiques puisse être préservée - en considération notamment des nouveaux publics que cette musique ne cesse de toucher, comme en atteste la fréquentation croissante de nombreux concerts et festivals.

Le service public n'est pas un vain mot. Et France Musique reste dans ce sens, tant pour les musiciens ou les professionnels que pour de nombreux auditeurs, bien au delà des seules frontières de l'hexagone, un espace essentiel de culture et de découverte à même de participer avec ambition de cette évolution permanente.

Nous espérons que les signatures ci-dessous vous permettront de mesurer combien il importe aux différents acteurs du jazz qu'un tel espace puisse continuer d'exister, et vous remercions par avance de votre vigilance dans ce sens. Dans cette attente, veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

PS : Beaucoup d'entre nous ayant eu l'occasion d'apprécier ces producteurs non seulement pour leurs compétences, mais aussi pour leurs qualités humaines, vous nous permettrez, accessoirement, de remarquer que le départ d'André Francis, à 72 ans, avait fait l'objet d'autres égards, et d'un beau concert réunissant musiciens et professionnels au studio 104. Après tant d'années de bons et loyaux services, celui de Philippe Carles, Claude Carrière, Jean Delmas et Alain Gerber semble étrangement s'orchestrer dans le plus grand silence, comme par la "petite porte". Tout ce dont nous leur sommes redevables nous semblerait mériter un peu plus d'élégance - mais peut-être est-ce devenu une denrée trop luxueuse en cette période de restrictions généralisées ?